Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212003339-20221020-120-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/10/2022

Mairie de VALLECALLE

A l'attention de Monsieur Le Maire de la Mairie de Vallecalle

Le Village
20232 VALLECALLE

Paris, le 6 Octobre 2022

Notre réf : -
Affaire : **PROA - LOT 5 - OTCE - RECENCEMENT CORSE (2A + 2B)**
Objet : Mesures de sécurité immédiate à la suite de défauts relevés sur un ouvrage d'art

Courrier LRAR + envoi anticipé par mail

Monsieur le Maire,

Notre bureau d'études a réalisé la visite de reconnaissance de l'ouvrage d'art dénommé Mur de Vallecalle 4 (42.599142 N, 9.339356 E) situé sur votre commune, dans le cadre du Programme national Ponts de France Relance piloté par le CEREMA.

Nous avons relevé des défauts affectant la structure de l'ouvrage et pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la pérennité du dit ouvrage.

En conséquence, nous vous alertons de cette situation préoccupante nécessitant de prendre les mesures immédiates de sécurité détaillées dans l'annexe jointe au présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Jérôme SABATIE, pour le groupement



Copie :

- Le Préfet de Haute-Corse
- Le CEREMA – Dter Méditerranée

FICHE D'ETAT D'URGENCE

INVENTAIRE ET REMISE A NIVEAU DES OA

LOT 5 - CORSE

Mur de Vallecalle 4 à VALLECALLE

Propositions de mesures de sécurité immédiate suite à la constatation d'un défaut majeur sur la structure

Indice	Etabli par	Date	Libellé de la modification	Validé par
0	JS	06/10/2022	Création	GC
Date de la contre visite par GCI : 13/10/2022				

Date de la visite

06/10/22 Bureau d'études OTCE INFRA

Dénomination de l'ouvrage

Nom : Mur de Vallecalle 4

Gestion de l'ouvrage

Maître d'ouvrage : Mairie de VALLECALLE

Localisation de l'ouvrage

Commune : VALLECALLE

Coordonnées GPS : 42.599142 N, 9.339356 E



Plan d'implantation de l'ouvrage

Partie de l'ouvrage

PARTIE DE L'OUVRAGE	
Structure	X
Zone d'influence	-

Elément de structure concerné

Structure de l'ouvrage.

Descriptif du défaut constaté

Fracture verticale avec rejet centimétrique au niveau de l'angle Est du mur et fissurations verticales côté Ouest. On relève des déversements en partie haute avec tassement de la zone pavée au droit du mur.

Conséquences sur la sécurité des usagers

Risque de ruine de l'ouvrage.

Mesures de sécurité immédiates proposées

Neutralisation de la zone pavée en partie haute et mise en place de confortement immédiat ou fermeture de la voirie en partie basse.

Préconisation de travaux (permettant de lever les mesures de sécurité)

Démolition et reconstruction du mur ou clouage de la structure. La solution doit être étudiée par un bureau d'étude spécialisé.

Rédigé par :

Jérôme SABATIE

Le : 06/10/2022

Signature :



PHOTOGRAPHIES DES DESORDRES



Fissures biaises côté Ouest Photo N°1



Fracture avec rejet côté Est Photo N°2



Zones de tassement du pavage Photo N°3



Déversement côté Est Photo N°4